

1. ADMINISTRATION GENERALE DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Les articles L.5211-1 et 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) permettent au Conseil communautaire de constituer des commissions d'instruction chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire.

Elles sont convoquées par le Président, qui les préside de droit. Lors de la première réunion, les commissions désignent un Vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Président est absent ou empêché.

Par délibération n° 2017-022 en date du 30 janvier 2017 la Communauté de communes Le Grand Charolais a décidé de fixer à quatre le nombre des commissions et de recouvrir les champs de compétence suivants :

- Fonctions support et administration générale,
- Développement du territoire (économie, soutien aux activités économiques, tourisme)
- Aménagement du territoire (voirie, PLUI, habitat, environnement, travaux)
- Action sociale, petite enfance, jeunesse, santé, culture et sport.

La composition de ces commissions d'instruction chargées d'étudier les questions soumises au Conseil communautaire, conformément aux articles L.5211-1 et 2121-22 du CGCT, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée intercommunale.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-1 et L. 2121-22 et L. 5211-40-1.

Vu la délibération n° 2017-022 du 30 janvier 2017,

Vu l'avis favorable du Bureau exécutif du 23 février 2017

Vu l'avis favorable du Conseil des maires du 23 février 2017,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- ↳ **de procéder à l'élection des membres des différentes commissions, par scrutin majoritaire à bulletin secret, sauf à ce que le Conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret ou qu'une seule candidature soit déposée, les nominations prenant alors effet immédiatement en application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.**
- ↳ **d'autoriser le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à ce dossier.**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS
COMMISSIONS**

Fonctions support et administration générale	Développement du territoire (économie, soutien aux activités économiques, tourisme)	Aménagement du territoire (voirie, PLUI, habitat, environnement travaux)	Action sociale, petite enfance, jeunesse, santé, culture et sport
Martine DESPLANS	Gérald GORDAT	Paul DUMONTET	Daniel MELIN
Eric BRUN	Edith TERRIER	Noël PALLOT	Chantal CHAPPUIS
Fabien GENET	Bernard LAUGERE	Gérard DUCHET	David BEME
Magali DUCROISET	Nicole GEORGES	Daniel BERAUD	Bernard JAILLOT
Jean-Yves BICHET	Laurence ROUVET	Pierre BERTHIER	Sylvianne BONNOT
Danielle BAUDIN	Pascal DESCREAUX	Michel LASSOT	Denise MEHU
Annie-France	Hubert BURTIN	Lolita RODRIGUEZ	Catherine CLERGUE
Jean-Marc NESME	Georges BORDAT	Yves BAYON	Annie BOISSARD
Florence TERRIER	Emmanuel REY	Frédéric COUTO	Michel TRAVELY
Amélie THURIN	Michel PELLIER	Dominique NUGUE	Paul FAROUZE
Didier ROUX	Patrick BOUILLON	Pascal RAMEAU	Eric BRAZ
Elisabeth PONSOT	Pascal LOPES DE LIMA	François FORET	Jacky COMTE
	André ACCARY	Christian LAROCHE	Josiane CORNELOUP
	Jean-Baptiste LEFORT	Roger DURAND	Philippe DUMOUX
	Chewki MAHREZ	Gérard LALLEMENT	
	Jean PIRET	Robert KLEINGAERTNER	
	Louis ACCARY	Daniel GORDAT	
	Daniel THERVILLE	Gilles PERRETTE	
		Arnaud LABAUNE	
		Joël GUYOT DE CAILA	
		François JOLY	
		André RIBOULIN	
		Joël LAMBOEUF	
		Gilles GUERIN	
		André COTTIN	
		Pierre DUCERF	
		Jean-Bernard DESCHAMPS	
		Régis LAURENT	